



Paris, le 20 septembre 2017

Groupe de travail du 19 septembre 2017 - Forum de l'action publique Compte-rendu

Le 2ème groupe de travail préparatoire au débat sur l'action publique s'est tenu le 19 septembre sous la présidence du ministre Darmanin. Préalablement appelé « états généraux du service public » puis « grand forum du service public » il devient, semble-t-il de manière définitive, « forum de l'action publique ». Précisons qu'il n'a rien à voir avec le futur comité action publique qui sera composé de personnalités devant réfléchir à l'action publique 2022 et qui rendra son rapport début 2018.

En résumé tout ça pour ça !

FO fonction publique avait envoyé une contribution au gouvernement pour rappeler ses revendications. Pour nous, le débat de fond doit se tenir préalablement aux décisions politiques et déterminer celles-ci. On constate le contraire dans ces premières réunions : un programme dévastateur est déjà annoncé et on « discute » alors que les décisions sont déjà prises.

De plus, pour nous, le débat devait intégrer tous les services et opérateurs en charge d'une mission de service public. En fait le ministre a choisi de restreindre le périmètre de la réflexion aux services publics s'appuyant sur des emplois publics. Par exemple la SNCF ne sera pas concernée. Nous avons exigé une liste précise des administrations et services concernés qui devrait nous être remise prochainement.

Nous avons également rappelé la nécessité d'effectuer un bilan des réformes (Réate, collectivités territoriales et GHT notamment). Le ministère a donné son accord et nous saurons, à la prochaine réunion, comment ce bilan sera effectué et par qui.

A ce stade les 2 premiers groupes de travail préparatoires à ce forum de l'action publique ont débattu de deux questionnaires. L'un à destination des agents publics l'autre à destination des usagers.

FO fonction publique a précisé dès la première réunion que la consultation directe pouvait s'entendre comme un contournement des organisations syndicales représentatives. De plus, nous avons clairement indiqué que nous n'accepterions pas que l'issue de ce forum se réduise à discuter des conclusions des synthèses de ces questionnaires au détriment de nos revendications. Même si le ministre s'est engagé dans ce sens nous serons très vigilants. On constate que cette consultation directe ou citoyenne se généralise à l'instar de la nouvelle loi travail. Cette consultation devrait commencer début novembre pour s'arrêter fin janvier 2018.

Concernant les deux questionnaires, ils sont construits en 4 thèmes pour les agents et 8 thèmes pour les usagers. Nous vous diffuserons les versions définitives quand nous les aurons. L'ensemble des questions est rédigé en interne à l'administration, c'est la DGAFP pour le questionnaire agents et le SGMAP pour celui à destination des usagers. Seule la gestion de la plate-forme informatique (le questionnaire sera majoritairement dématérialisé) est confiée à un prestataire faisant dire au ministre qu'il y avait une différence de fond avec les réformes de l'état précédentes confiées à des boîtes privées.

A ce stade, autant le questionnaire usagers est ouvert autant celui des agents se résume à un questionnaire RH sur les carrières. Nous avons fait remarquer que le questionnaire agents n'aborde pas l'impact des restructurations, ni les modifications de fiches de postes entraînant des changements de missions et par corrélation les conséquences des suppressions de postes.

Enfin, le ministre a annoncé que l'inspection générale des finances rédigerait un rapport sur les retombées économiques et financières du service public pour sortir du discours récurrent sur la seule dépense publique.

L'UIAFP-FO va se réunir dès la semaine prochaine pour préparer une nouvelle contribution avant la réunion du 3ème groupe de travail programmé le 2 octobre.

L'UIAFP-FO se réserve la possibilité de stopper toute participation à ces groupes de travail s'il s'avérait que les thèmes retenus au final avaient pour seul objectif d'appliquer les contre-réformes du gouvernement à commencer par la suppression annoncée de 120 000 postes sur le quinquennat.

A cette étape, ce que nous savons avec certitude c'est que :

- La valeur du point d'indice est gelée pour 2018,
- le jour de carence devrait être réintroduit pour 2018,
- l'objectif de suppression de 120 000 postes sur le quinquennat est maintenu
- la volonté de changer la nature de la rémunération des fonctionnaires annoncée pour aller vers une rémunération au mérite et casser l'augmentation des salaires par la revalorisation uniforme de la valeur du point d'indice,
- la remise en cause du statut général des fonctionnaires dès lors que le point d'indice serait différencié selon les 3 versants de la fonction publique
- l'augmentation de la CSG sera au mieux compensée mais n'entraînera pas d'augmentation du pouvoir d'achat à l'inverse des salariés du privé.

Cette stigmatisation des fonctionnaires et agents publics, cette vision perpétuelle et réductrice de la dépense publique et ces attaques incessantes contre le Statut général des fonctionnaires imposent une riposte forte.

Tous en grève et en manifestation le 10 octobre 2017.